



## APPEL À RÉSIDENCE

### Bureaux partagés « KINO » / Individuel

Lieu : Le Shakirail, 72 rue Riquet Paris 18<sup>e</sup>

Durée : 3 mois

Période : du 6 janvier au 30 mars 2025

Candidature : avant le 19 décembre 2024

#### **Description de l'association :**

Curry Vavart est un collectif artistique pluridisciplinaire qui organise et développe des espaces de vie, de création et d'activités et propose des actions culturelles sur les territoires où il s'implante. Constatant à Paris le manque d'espace de travail disponible et abordable pour la jeune création et les associations, le collectif Curry Vavart s'est organisé afin de proposer des réponses pour soutenir ces initiatives artistiques et associatives. Depuis 2011, le collectif est constitué en Association pour la gestion d'espaces temporaires artistiques (AGETA).

#### **Description du Shakirail :**

Le Shakirail est un tiers-lieu culturel et solidaire labellisé Fabrique de Territoire. Situé dans le 18<sup>e</sup> arrondissement de Paris, propriété de la SNCF, ce lieu est dédié aux artistes, aux associations et à la vie du quartier. Le Shakirail est composé d'espaces partagés : ateliers équipés, salles de répétition danse/théâtre, studio multimédia, studio musique, bureaux associatifs, cuisine partagée et jardins aménagés.

# Modalités /

## Profil des candidats :

Le programme d'accueil s'adresse à tous type de travail culturel, artistique ou social, nécessitant un espace de travail au calme (relatif).

Par exemple : travail sur ordinateur, projet d'écriture, etc.

## Conditions de l'accueil :

Le/La résident·e s'engage par une convention qui fixe la nature de l'accompagnement proposé, la durée de l'accueil et le montant de la participation aux frais mensuels de **50 €** par artiste et une adhésion annuelle à l'association (5€ pour les personnes physiques, 10€ pour les personnes morales).

Il est important que le/la résident·e se soit familiarisé avec **le projet de l'association**, via notre site internet [www.shakirail.curry-vavart.com](http://www.shakirail.curry-vavart.com) afin de comprendre les enjeux du travail mené bénévolement et collectivement par ses membres.

Le/la résident·e consultera la Charte d'accueil des espaces proposés, qu'il devra approuver et signer.

# Fiche Technique /

La résidence proposée concerne un espace dédié au sein du Kino pour travailler sur ses projets. Le résident veillera à ce que les caractéristiques du Kino correspondent à ses besoins.

## Description du Kino :

Le Kino est un espace de bureaux partagés situé au sein du Shakirail et dédié à tous types de pratiques nécessitant un espace de travail calme sur un bureau. Il sert également ponctuellement aux membres de l'Atelier photo du Shakirail et de lieu de réunion pour l'association.

Le Kino est équipé de :

- Tables et bureaux
- 1 box internet WIFI
- 1 ordinateur en accès libre pour l'ensemble des résidents
- 1 espace de réunion
- 1 coin « café/thé »

Les espaces de travail du Kino fonctionnent en mode « open space » et sont ouverts à tous les artistes résidents du Shakirail.

Le bâtiment se compose d'un point d'eau, de sanitaires, d'une douche, d'espaces de convivialité et d'une cuisine commune. **Attention : pas de connexion internet « filaire ».**



# Dossier de Candidatures /

## Date d'admissibilité :

Les dossiers doivent être envoyés impérativement **avant le 19 décembre 2024** par mail à l'adresse suivante : [ateliers.temp@curry-vavart.com](mailto:ateliers.temp@curry-vavart.com) (préciser dans l'objet du mail : « Résidence Kino Shakirail »).

La commission de sélection se réunira rapidement pour une entrée dans le Kino **le 6 janvier 2025**.

## Ce dossier comprendra :

- ☐ Un texte de présentation du projet ;
- ☐ Un CV complet du candidat ;
- ☐ Blog/site/book utile à la compréhension du projet.